

Les nouvelles des chemins

La lettre d'information de
Chemins de Picardie,
association pour la défense
des chemins ruraux

n°11
juin
2016

Dossier

Enquête auprès des communes sur les actions menées en faveur des chemins ruraux

EDITO du Président :

Suite à la fusion des régions, l'association Chemins de Picardie est amenée à développer ses activités sur le Nord Pas de Calais. Elle s'y prépare et pour l'aider à mieux cerner les besoins des collectivités, elle a mis en place une petite enquête à leur attention. Bien que les résultats ne soient pas encore définitifs, puisque l'enquête n'est pas close, des réponses prédominent déjà et sont présentées dans le dossier de ce numéro. La participation des communes est essentielle alors n'hésitez pas à en parler autour de vous! Notez bien les dates des prochains manifestations, ce sera l'occasion de rencontrer l'association.



Dominique
MOLET

L'association Chemins de Picardie recueille les témoignages des collectivités afin de mieux connaître les actions menées par celles-ci en faveur des chemins ruraux.

Ainsi, 43 communes ont déjà répondu au formulaire depuis le début de l'enquête (avril 2016). Au vu de ces premiers témoignages, nous pouvons constater que la majorité des communes sont rurales avec relativement peu d'habitants et présentent un paysage dominé principalement par l'agriculture et également par le bois/la sylviculture. En outre, malgré une implantation picarde depuis plusieurs années, l'association a reçu des réponses provenant du Nord et du Pas de Calais.

Bien que les résultats obtenus soient encore partiels, cette étude montre que l'action la plus réalisée par les communes concerne l'entretien (débroussaillage, restauration de l'emprise...), qui a pour but, bien évidemment de maintenir ce patrimoine accessible. Toutefois, d'autres actions sont parfois nécessaires pour cela: certains maires ont adressé des avertissements oraux voire des mises en demeure pour rétablir la circulation sur les chemins. Cela représente cependant une petite part des réponses.

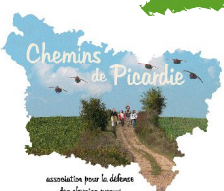
Pour ce qui est de la valorisation des chemins, environ la moitié des communes ont annoncé qu'elles agissaient elles-mêmes en faveur de leurs chemins ruraux ou par le biais d'acteurs locaux. Parmi les actions menées figure en première place la mise en valeur par des circuits de randonnées (déjà existants ou en création avec bien souvent la Communauté de communes locale ou d'autres partenaires).

D'autres animations sont proposées (sorties pédagogiques, rallyes ou encore sorties scolaires...) mais restent ponctuelles et minoritaires par rapport à la randonnée.

Quant aux aménagements des chemins, ils peuvent être variés : bancs, poubelles, tables (en majorité) et autres panneaux d'informations et concernent environ un tiers des collectivités.

Pour finir, afin d'assurer la préservation de leur patrimoine, les communes s'appuient sur des sources d'informations diverses dont le cadastre, la communauté de communes, la préfecture et bien sûr l'association Chemins de Picardie !

Vous n'avez pas encore répondu ? Il n'est pas trop tard! Retrouvez le formulaire en CLIQUANT ICI



Rubrique juridique

Incohérences juridiques (3)



Pour finir notre « chapitre » sur les incohérences juridiques, bien que cela puisse très probablement être approfondi, nous souhaitons rappeler que la définition même du chemin rural entraîne des contradictions.

En effet, ces espaces, tout en étant affectés à l'usage du public, sont également intégrés dans le domaine privé des communes. Autrement dit, des précautions sont prises pour respecter l'usage du public et ainsi la conservation du chemin telle que la mise en place d'une enquête publique lors d'une vente de chemin ou encore le devoir du maire d'intervenir en cas d'obstacle. Toutefois, une procédure telle que la prescription acquisitive, c'est-à-dire le fait de régulariser une annexion illégale depuis plus de 30 ans d'un chemin, reste possible.



Le chemin rural qui est pourtant propriété de la commune et, par définition, affecté à l'usage du public peut changer de propriétaire en cas d'annexion!

Rencontres sur les chemins

UNE PIQURE ?! Pas de panique le plantain est là, sous vos pieds!



Le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* pour les scientifiques !), reconnaissable grâce à ses longues feuilles à 5 ou 7 nervures fortement marquées, est une plante aux multiples vertus. Un insecte ou une ortie ont eu le toupet de vous piquer ?

Il vous suffit de frotter votre affreuse blessure avec une feuille délicatement arrachée et de laisser sécher. Le tour est joué ! En décoction, ses feuilles guérissent maux de gorge et toux. En soupe/salade, elles apportent vitamines et minéraux. Leur amertume rappelle celle du champignon.

Le Portrait

Stéphane LE GROS, trésorier adjoint



© S.LEGROS

Fort de son expérience de Responsable du service technique au sein de la Fédération des Chasseurs de l'Aisne, Stéphane a toujours été un soutien pour l'association Chemins de Picardie. Trésorier, puis trésorier adjoint par la suite, il est régulièrement sollicité pour son expertise technique, sa connaissance du milieu agricole et de la nature ordinaire.

Prochains rendez-vous !

Fête de la Chasse et de la Nature

3 et 4 septembre 2016 au Palais Impérial de Compiègne (60)

samedi 9h30 à 19h et dimanche 9h30 à 18h

Journée du Cheval

11 septembre 2016 au Fort de Condé (02)

A partir de 14h

Les 40 ans du ROSO

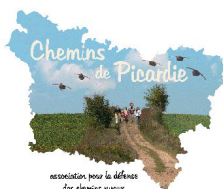
(Regroupement des Organismes de l'Oïse)

2 octobre à Saint Jean aux Bois (60)

Festival végétal

8 et 9 octobre au Fort de Condé (02)

samedi 14h à 17h30 et dimanche 10h à 17h30



Chemins de Picardie,
association pour la défense des chemins ruraux
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
Tél: 06-38-10-04-85 / Fax : 03-23-79-44-73
Mail : cheminsdepicardie@naturagora.fr
Site internet : www.naturagora.fr

Dans le prochain numéro...

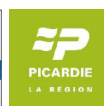
Dossier & Rubrique juridique: Le projet de loi « biodiversité »

Du côté des réseaux : Communication sur le partage des chemins

Rencontres sur les chemins : Les lièvres...bouquinent!

Portrait : Nadia BUTTAZZONI

Avec le soutien financier de :



Crédits photo : Chemins de Picardie sauf indications sur les photos
Rédaction, conception, réalisation : Mylène ESCHEMANN, avec le soutien d'Anaïs BRUCELLE.